

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 38 ;  
A EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Août 1877.

Chronique générale.

Un discours de M. Northeste, à Plymouth, dit que l'Angleterre poursuit une politique de paix. Mais que si ses intérêts l'exigent, sa puissance sera à la hauteur des circonstances. Elle maintiendra sa neutralité jusqu'au moment où elle pourra intervenir avec espoir de finir une guerre désastreuse et barbare.

Le conseil des ministres serbe, sous la présidence du prince Milan, a décidé la coopération de la Serbie avec l'armée russe ; quatre commandants sont nommés. Les Russes, en Asie, continuent à recevoir de grands renforts.

On surveille très-attentivement la frontière suisse où se trouvent réunis, en nombre inusité, des réfugiés de 1871.

Certains journaux suisses insistent de nouveau pour que leur gouvernement s'adresse à l'Europe afin que celui-ci interdise les fortifications élevées sur notre frontière du côté du territoire helvétique.

Les lettres particulières de Vienne disent qu'on y est tout à fait rassuré sur les intentions de la Prusse, laquelle — on prétend en avoir la certitude — porterait tout l'effort de sa politique vers la conquête de la Hollande et de ses colonies.

Au sujet des poursuites qui viennent d'être intentées contre M. Gambetta, diverses personnes prétendent que les vacances judiciaires allant commencer, la poursuite se-

rait renvoyée à une époque postérieure aux élections.

Nous pouvons assurer que l'instruction de l'affaire est commencée et qu'elle viendra devant le tribunal dans les premiers jours du mois prochain.

On est de plus en plus, en Allemagne, au courant de ce qui se passe chez nous, surtout en ce qui concerne les affaires militaires et les travaux de défense en cours d'exécution depuis quelques années. La Patrie reproduit à ce sujet les informations suivantes, publiées par l'état-major allemand sur les nouvelles fortifications de Paris :

« Le travail des fortifications de Paris a été exécuté avec beaucoup de zèle. Les camps retranchés au Nord et au Sud-Ouest ont tellement progressé dans leur plan comme dans leur exécution, qu'ils peuvent être considérés complètement dans leur forme future. On est en train de commencer les camps retranchés de l'Est et du Sud-Est. Les fortifications autour de Paris seront :

1° Le camp retranché du Nord, composé des forts de Stains, de la batterie d'Ecouen, des forts de Domont, Montlignon, Montmorency, Corneil et ses annexes ; d'une batterie et d'une position d'artillerie entre Corneil et Sannois, et de la redoute du Mont-Pinçon. Le camp sera complété par les vieux travaux de Saint-Denis. Le fort de Corneil est presque achevé et une garnison l'occupe depuis le 15 août 1876. Les autres fortifications sont en construction.

2° Le camp retranché du Sud-Ouest sera composé des première et seconde batteries de Prunay, du fort de Marly-le-Roi, des batteries Trou-d'Enfer, Noisy-le-Roi, Bois-du-Chêne, du principal fort de Sain-Cyr, des batteries de Saint-Cyr, Bouvier et Désert, des forts de Haut-Buc et de Villeras, du principal fort de Balaisan, des deux batteries de Palaiseau, de la batterie de la Butte-Chaumont, des deux batteries de Verrières, du fort de Châtillon et de la redoute des Hautes-Bruyères. On poursuit tous ces travaux depuis 1874.

3° Le camp retranché de l'Est et du Sud-Est est le plus en retard. Il n'a pas été fait de travaux

en 1874 et 1875. En 1876, il a été possible de s'assurer que les positions pour les forts de Chennevières et de Noisy-le-Grand soient choisies, mais qu'aucun contrat n'a été fait pour les travaux. Ces forts devaient servir comme de têtes de pont avancées pour les divers passages de la Marne.

Sur la rive droite de la Marne, la position pour le fort de Chelles est assignée. Les contrats pour les travaux du fort de Villeneuve-Saint-Georges sont passés depuis le commencement de juin 1876 ; ces travaux doivent être achevés en 1881. Les travaux du fort Vanjour, sur la hauteur au nord de Courty, ont été commencés. La construction du chemin de fer de Ceinture n'est pas encore entreprise. En résumé, on peut dire que les travaux commencés en 1874 seront, dans le courant de l'année 1877, en partie définitivement complétés, et en partie assez avancés pour appeler la considération en cas d'éventualités sérieuses. »

Guerre d'Orient.

Télégramme de S. M. I. M<sup>r</sup> le grand-duc commandant en chef de l'armée du Sud.

Gorny-Stoudiène, jeudi 11 (23) août. Des forces turques considérables ont attaqué hier Ayaslar et ont délogé de cette position deux de nos bataillons.

Le commandant du 13<sup>e</sup> corps a donné ordre au général Pokhorow de reprendre Ayaslar. A 10 heures du soir, l'ordre était exécuté. La position a été enlevée de haute lutte par le régiment de Sophia. Nos pertes ont été de 23 hommes. La fusillade a duré toute la nuit.

Ce matin, l'ennemi a de nouveau attaqué la position d'Anscha, devant Ayaslar, mais il s'est repêché, refoulé héroïquement sur tous les points par les régiments de Sophia, de Newsky et de Bolkhov.

Ce matin, à 8 heures, les Turcs ont de nouveau attaqué Chipka. La première attaque a été repoussée ; le combat continue. 8 heures 39 minutes du soir. — Le général Dorojinsky fait savoir de Chipka :

« Après dix assauts repoussés la veille et qui avaient duré jusqu'au milieu de la nuit, les Turcs ont ouvert le feu hier à 5 heures du matin. N'osant plus attaquer de vive force, ils ont élevé deux batteries armées de canons à longue portée et avancent au moyen de tranchées. Le feu a cessé hier à 7 heures du soir.

Dans la nuit du 10 au 11 août, l'ennemi a ouvert plusieurs fois le feu de ses tranchées, mais nous n'avons pas répondu.

Nos pertes du 9 août montent à environ 200 hommes. Le lendemain elles ont été bien moins considérables.

Tout est tranquille du côté d'Osman-Bazar de Lovtcha, et de Plewna.

Les Turcs se sont avancés hier sur Karakioi, mais on ignore encore s'il y a eu des engagements de ce côté. »

Du 12 (24) août, 3 h. 20 minutes du matin. — Le combat s'est engagé hier au col de Schipka à quatre heures et demie du matin et a continué avec un terrible acharnement jusqu'à midi. Plusieurs attaques désespérées des Turcs ont été repoussées ; nos héros n'ont pas cédé un pouce de terrain. A midi, le feu s'est calmé. Le général Radetzki arrive avec les réserves. On ignore encore ce qui a eu lieu ensuite. Nos pertes d'hier sont considérables.

On écrit de Constantinople :

« Mustapha, gouverneur de Tripoli, est nommé ministre de la guerre par intérim. »

Vienne, 28 août.

Une nouvelle grave nous arrive de Bucharest :

Le czar, sérieusement malade, serait sollicité par ses médecins de quitter un climat où la fièvre commence à causer de grands ravages.

On prête au czar l'intention d'abdiquer ; son successeur donnerait une Constitution au peuple russe.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

Un vieillard à lunettes vertes, et le chapeau à la main, était debout dans le salon de madame Loudun, arrêté devant une gravure représentant l'Éducation d'Achille. On y voyait le centaure Chiron enseignant le tir de l'arc au jeune héros, dont les membres souples et musculeux annonçaient une vigoureuse exercée. Le vieillard semblait examiner cette composition avec un intérêt pensif, lorsque

— Eh ! mille excuses, cher docteur, dit-elle ; de ce temps humide pour Alfred, et je veillais à sa toilette. Pardonnez-moi de ne pas être venue sur-le-champ...  
— Il n'y a point de mal, dit le vieillard ; en vous attendant je regardais cette gravure.  
— Et vous pensiez, j'en suis sûre, à ma manie-

ici d'éducation ? Votre cousine prétend que ma maison n'est point un logement, mais une classe.

— Ne l'écoutez pas, répliqua M. Arnaud ; c'est une folle qui dit tout haut ce qu'elle pense.

— Et ce que les gens sages comme vous disent tout bas, ajouta madame Loudun en souriant.

Le vieillard s'inclina :

— Vous savez, chère dame, que personne ne respecte plus que moi votre dévouement au fils que Dieu vous a donné.

— Et n'en suis-je pas bien récompensée ? s'écria-t-elle avec attendrissement ; où trouverait-on un esprit plus ouvert, un cœur plus loyal et plus expansif ? Ah ! il faut le connaître comme moi, mon ami, pour savoir tout le prix d'un pareil trésor !

— Les trésors sont parfois dangereux, reprit le vieillard.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'ils rendent avare.

— Je ne vous comprends pas.

— Il y a des inconvénients à toute chose, même à l'affection. Aimer beaucoup empêche parfois d'aimer bien : on se fait le gardien exclusif de l'objet de sa tendresse ; on ne lui montre que les côtés caressants de la vie : on le porte dans ses bras de peur qu'il ne sente les pierres du chemin.

— Vaudrait-il donc mieux qu'il s'y blessât les pieds ? demanda madame Loudun avec une certaine vivacité.

— Oui, si c'est le seul moyen de les endurcir, répliqua le vieillard.

— Ah ! encore les mêmes reproches ! reprit la veuve ; vous autres hommes, vous êtes tous les descendants d'Abraham, qui sacrifiait son enfant à une idée ; tandis que nous autres, nous descendons de Rachel, nous ne vivons que dans nos fils.

— Faites donc alors qu'ils soient forts, dit le docteur ; car on ne conserve sûrement que ce qui peut se défendre soi-même. Pour rendre Achille invincible, on l'avait nourri avec la moelle des lions et trempé dans le Styx.

— Taisez-vous ! interrompit précipitamment la veuve, voici Alfred.

Un jeune garçon d'environ quinze ans venait, en effet, d'ouvrir la porte du salon. Il salua M. Arnaud avec une grâce affectueuse, et avertit sa mère que Jérôme avait attelé la carriole et venait chercher les paquets.

Ce dernier était un jeune paysan aux mains sales et aux cheveux mal peignés, qui ne se recommandait, au premier aspect, que par une physionomie assez joviale. Il avait la taille ramassée, les membres courts, et quelque chose de gauche dans toute sa personne.

Sa tournure formait avec celle d'Alfred un contraste qu'une mère ne pouvait manquer d'apercevoir et qu'elle devait être tentée de faire remarquer. Comparant ostensiblement, du regard, le

lourdaut campagnard à son fils, dont la taille svelte se dessinait élégamment sous le double costume qu'elle l'avait forcé de revêtir, elle se tourna vers M. Arnaud, et dit, avec une complaisance qui n'était point sans affectation :

— Vous voyez d'anciens camarades ; ils ont été, pour ainsi dire, élevés ensemble à Chantemerle, et ils sont tous deux du même âge.

— Mais non d'égale venue, dit en souriant le vieillard, qui avait compris l'intention de madame Loudun mieux qu'elle ne la comprenait elle-même.

Et comme les deux jeunes garçons étaient passés dans la pièce voisine pour chercher les effets :

— Il est vrai, reprit la veuve ; mais la faute en est tout entière à l'éducation, cher monsieur Arnaud. A six ans, Jérôme égalait Alfred en gentillesse et en intelligence ; quel dommage que la négligence, ou plutôt la pauvreté, en a fait ce petit rustaud gauche et malpropre !

Le docteur secoua la tête.

— Il faut voir, il faut voir, murmura-t-il ; le petit rustaud a peut-être son éducation à lui, excellente pour son usage.

La rentrée des deux jeunes garçons empêcha madame Loudun de répondre. Ils venaient avertir que tout était prêt et que la carriole attendait à la porte. La veuve et son fils prirent congé de M. Arnaud, qui promit de les rejoindre le surlende-

## Chronique militaire.

### LES GRANDES MANŒUVRES.

Nous ne pouvons mieux faire, pour en donner une idée exacte à nos lecteurs, que de puiser, dans la brochure publiée sur ce sujet par le ministre de la guerre, les renseignements généraux les plus importants.

Ces manœuvres n'ont pas seulement pour objet, dit la brochure en question, d'appliquer sur des terrains variés l'instruction acquise dans les exercices de garnison et de pratiquer sur une large échelle les prescriptions du service en campagne; elles doivent, en outre, présenter une image aussi exacte que possible de la guerre et fournir aux chefs l'occasion de faire mouvoir et de diriger de grandes masses de troupes.

L'instruction du ministre a précisément pour but de donner des règles pratiques destinées à permettre d'éviter les invraisemblances en se rapprochant des conditions dans lesquelles on se trouverait en campagne; elle rappelle à ce sujet les principes essentiels de la tactique des différentes armes opérant ensemble ou isolément.

La durée des grandes manœuvres est de quinze jours, dont un de repos. Les neuf premiers jours sont consacrés à l'instruction de détail et comprennent les exercices de bataillon, de régiment et de brigade. Les six derniers jours sont employés aux manœuvres de division et à des exercices de marches, de concentration exécutés dans le voisinage de l'ennemi. La durée des manœuvres d'automne est réduite à douze jours pour une division et à neuf jours pour une brigade manœuvrant isolément.

La progression à suivre pendant chacune des périodes doit être indiquée à l'avance par le général commandant en chef, et pour cette année, c'est le ministre lui-même qui a pris ce soin.

Afin d'habituer les différentes armes à opérer ensemble, les exercices de détail sont exécutés autant que possible par des détachements mixtes. Les manœuvres peuvent être de deux sortes : simples, l'ennemi n'étant que supposé ou figuré; ou à double action, deux détachements à peu près d'égale force opérant l'un contre l'autre. Les manœuvres à double action, frappant davantage l'œil et l'intelligence de ceux qui y prennent part, doivent être généralement préférées aux manœuvres simples.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### CARROUSEL DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE.

Lundi, le carrousel de l'École de cavalerie a eu lieu par un temps magnifique. Depuis midi, la foule, augmentant sans cesse, se pressait devant l'École, à toutes les issues conduisant aux immenses gradins disposés autour de l'arène. Vers deux heures, les

grilles furent ouvertes, pendant qu'on livrait également passage au public du côté de la levée d'enceinte; et bientôt toutes les tribunes furent envahies comme par enchantement.

L'empressement des étrangers à chacune de ces brillantes solennités militaires se justifie de lui-même. Le carrousel, malgré les imitations qu'on a tenté dans beaucoup de garnisons de cavalerie, n'est possible qu'à l'École de Saumur. C'est là seulement qu'on peut rencontrer, avec la variété des uniformes, avec le nombre et la beauté des chevaux, des écuyers habiles et consommés, des officiers d'élite, qui, dans une suite de figures et d'exercices pleins d'attraits, font passer sous les yeux des spectateurs un résumé fidèle et animé de l'instruction pratique que cet établissement modèle répand au sein de la cavalerie française.

Le carrousel est un spectacle unique en Europe, spectacle plein d'intérêt, d'animation, de grandeur, et l'École de Saumur a le droit d'en être fière. Ce n'est pas là une parodie ridicule des tournois du moyen âge. Ici, tout est grave et sérieux. Le carrousel est en quelque sorte la pittoresque mise en scène des connaissances spéciales qu'on acquiert à l'École; c'est une traduction vive et dramatisée de la science équestre appropriée à l'intelligence des profanes.

On peut, sans exagération, estimer à 45,000 le nombre des personnes qui ont assisté avant-hier au carrousel. Les vastes tribunes construites sur les quatre côtés de la carrière regorgeaient de spectateurs. Une foule énorme se tenait aussi debout près des barrières, devant les gradins de la ville, ou circulait dans les allées. Du reste, depuis la levée d'enceinte, où une population était groupée en amphithéâtre, jusqu'aux bâtiments de l'École, dont pas une fenêtre n'était restée inoccupée, un public immense était haletant, joyeux et enthousiaste, dans l'attente du magnifique spectacle qui allait se dérouler devant lui.

Quelle animation! quel ravissant tableau! Le pavillon du centre était occupé par un nombreux état-major émaillé de fraîches et riches toilettes qui brillaient au milieu de l'élément militaire. Au premier rang, on remarquait, à côté de M. le général L'Hôte, M. le général du Barail, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours, M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. le baron Mecsey, lieutenant-colonel de hussards autrichiens, et M. le comte d'Illers, capitaine au 5<sup>e</sup> dragons de l'armée autrichienne.

Ces tribunes élégamment pavoisées, ces quadruples amphithéâtres étincelants de fraîches toilettes, ce cadre naturel de verdure, formé de plusieurs rangs d'ormes et de platanes offrant une ombre et une brise agréables; la musique du 32<sup>e</sup> de ligne faisant entendre ses marches habituelles; les vives couleurs des uniformes, le bruit de la mousqueterie, le cliquetis des armes, les reflets du soleil sur le poli des cuirasses, sur l'acier des sabres, sur les casques étincelants, cet appareil de pompe militaire, enfin, tout cela est bien fait pour émouvoir les spectateurs et provoquer chaque fois les plus lointaines curiosités.

A trois heures, les barrières s'ouvrent et les officiers, ayant à leur tête le commandant en chef, M. Piélu, font une entrée solennelle. Rien de plus majestueux que ce mouvement. Bientôt la vaste carrière est entourée d'un cordon presque non interrompu de cavaliers habiles qui donnent à l'enceinte un aspect des plus animés. Les mouvements divers accomplis à toutes les allures, et parfois avec une rapidité vertigineuse, rendent le tableau des plus imposants.

Cette année, il y a eu des figures très-multipliées et entièrement nouvelles qui font le plus grand honneur à l'officier chargé de composer le carrousel.

La course des bagues commence. Voici un exercice qui n'est pas nouveau, mais qui présente toujours un vif intérêt. Tous les cœurs battent pour le jeune officier qui, le bras tendu, la lance croisée en avant, fixe au galop de son cheval un, deux et trois anneaux qu'il va déposer devant la tribune d'honneur.

Le prix a été remporté par M. Féraud, sous-lieutenant de la 1<sup>re</sup> quadrille.

La course des têtes n'a pas moins captivé l'attention. Ici la difficulté augmente; il ne s'agit pas, pour gagner le prix, d'enlever deux ou trois têtes, le corps penché sur l'encolure de sa monture, mais bien quatre et cinq, suivant la vigueur, l'agilité et les connaissances équestres des concurrents. Pour cette lutte il y a eu deux prix, remportés par MM. Froelinger, lieutenant au 5<sup>e</sup> cuirassiers, et Mariani, sous-lieutenant au 13<sup>e</sup> escadron du train.

Que dirons-nous des sauteurs en liberté? Il nous suffira de rappeler le frisson qui parcourait toutes les tribunes à la vue des bonds extraordinaires exécutés par ces habiles écuyers. Pas un cavalier n'a été désarçonné: c'est une solidité à toute épreuve.

Après le carrousel des officiers celui de la troupe, sous le commandement de M. le capitaine de Quincerot.

Comment dépeindre l'adresse des cavaliers, l'ardeur des chevaux? Comment exprimer l'effet de ce pêle-mêle sans confusion, de cette mêlée sans désordre, de ces charges exécutées à fond de train avec cette précision si remarquable et qui devaient assez rappeler la charge légendaire des cuirassiers de Reischaffen? Lundi, dans le carrousel de la troupe, les cuirassiers étaient en majorité, et l'on se souvient que beaucoup d'officiers et de soldats du régiment qui s'est distingué au début de la guerre avaient passé par l'École de Saumur.

A six heures, le saut des haies par un, par deux, par quatre, avec l'écuyer en chef en tête, a excité l'enthousiasme de toutes les tribunes.

Cette fête s'est terminée par cet exercice; les tribunes se sont dégarnies comme à regret. On était dans le ravissement; chacun se promettait bien de revenir une autre année et plaignait le sort des trop nombreux infortunés qui n'avaient pu jouir de cet intéressant spectacle.

Demain, nous parlerons de la seconde journée de courses.

Les fêtes de Saumur se sont terminées hier soir par un feu d'artifice composé de trois pièces et de fusées. Il n'y a pas eu de montgolfière, malgré son annonce au programme. Il nous semble qu'on pourrait retrouver l'artiste qui se joue ainsi de la ville et l'obliger à remplir ses engagements.

Montsoreau. — Il y a quelques jours, on a trouvé dans la Loire, accroché par sa blouse à un poteau, le cadavre d'un ouvrier couvreur, nommé Perronneau.

Ce malheureux, dont le cadavre était dans un état de putréfaction avancée, se sera probablement noyé d'une façon accidentelle quelques jours auparavant.

Dans l'arrondissement de Baugé, M. Gaston de Rochebouët, qui avait été candidat en 1876, retire cette fois sa candidature devant celle de M. Merlet, ancien préfet de Maine-et-Loire. Ce dernier, qui paraît avoir les meilleures chances de succès, est le candidat agréé par le gouvernement.

Le ministre de l'agriculture et du commerce prépare en ce moment une circulaire aux préfets pour les inviter à adresser le plus tôt possible à l'administration centrale les états numériques des récoltes.

Ces états comprennent les grains et farineux, la vigne et les récoltes diverses. Ils devront parvenir au ministère dans les derniers jours de septembre, dernier délai.

Si l'on tient compte des retards inévitables que comportent les envois de ce genre, ce n'est pas avant le milieu d'octobre que l'administration connaîtra exactement le rendement des diverses récoltes de l'année 1877.

Tous les chiffres donnés jusqu'à présent ne peuvent être qu'approximatifs.

Niort. — Les membres conservateurs du conseil général des Deux-Sèvres ont signé, avant de quitter Niort, une adresse par laquelle ils prient le Maréchal, duc de Magenta, de vouloir bien passer par Niort, La Rochelle et Rochefort pendant le cours du voyage qu'il se dispose à faire à Bordeaux.

En outre des membres conservateurs du conseil, M. le sénateur Monnet a également signé cette adresse ainsi que les représentants des quatre journaux conservateurs du département des Deux-Sèvres, la *Revue de l'Ouest*, le *Poitou*, la *Sèvre* et le *Conservateur*.

On annonce la mort, au château d'Oyron (Deux-Sèvres), de M. A. Fournier de Boisayrault, marquis d'Oyron, qui n'était âgé que de 49 ans.

Le marquis d'Oyron était, par sa mère, parent du ministre de la justice, le duc Albert de Broglie, et, du côté de son père, petit-fils d'Oyron. Son grand-père, officier de carabiniers, condamné à mort après la malheureuse expédition de Quiberon, avait déjà les yeux bandés pour être fusillé sur le bord de la mer, avec vingt-neuf autres gentilshommes. Il fut assez heureux pour échapper par la course à l'attention des soldats.

Jérôme étonné tira à lui les rênes, et le cheval s'arrêta.

— Qu'y a-t-il? demanda madame Loudun, que la pluie avait forcée de se réfugier au fond de la carriole.

— C'est drôle, dit le jeune garçon, quand je suis passé ici ce matin, on voyait les prairies de ce côté; faut que l'eau ait terriblement gagné depuis trois ou quatre heures!

— Mais il n'y a, j'espère, aucun danger! s'écria la veuve.

— Faut regarder plus loin, dit Jérôme; au carrefour, la route baisse, et nous verrons bien si elle est sous l'eau.

La carriole se remit en marche; mais l'inquiétude était éveillée dans l'esprit de madame Loudun.

Forçant son fils à rester à l'abri au fond de la voiture, elle se plaça en sentinelle sur le banc de devant. Malheureusement la pluie qui redoublait empêchait de voir au delà de quelques pas. Le cheval aveuglé n'avancait qu'avec répugnance, lorsque de grands cris s'élevèrent tout à coup à la droite de la route.

(La suite au prochain numéro.)

main chez leurs amis communs de Chantemerle.

Le chemin qui conduisait à ce dernier endroit suivait une des vallées de la Loire. On était aux premiers jours du printemps; plusieurs orages avaient grossi le fleuve, qui inondait les prairies et venait baigner la chaussée sur laquelle passait la route. L'air était humide et le ciel chargé de nuages très-bas. Madame Loudun témoigna la crainte qu'ils ne fussent surpris par la pluie.

— La carriole n'a pas peur de l'eau, dit Jérôme avec une certaine fierté; la toile a été repeinte, et les cercles sont tout neufs.

— Cela n'empêche pas de s'enrhumer, fit observer la veuve; Alfred, frottez votre paletot, je vous en prie; cette brume pénètre et refroidit.

— Faudrait que notre maître se soit précautionné d'un petit coup de cognac, dit le jeune paysan d'un air capable; il n'y a rien de meilleur pour repousser le brouillard.

— Est-ce une découverte qui vous appartienne? demanda madame Loudun ironiquement.

— Faites excuse, répliqua Jérôme, j'ai appris la chose du père Baptiste, un vieux de la vieille, qui sait faire l'exercice, battre la caisse et lire la moullée, même qu'il a voulu me donner des leçons.

— Et vous avez accepté, j'espère?

— Ah bien, oui! perdre mon temps à défricher du papier barbonillé! Y a trop de bestiaux à la ferme, et faut que ça soit moi qui les soigne.

Quand j'aurais appris à lire, ça n'aurait fait engraisser ni nos bœufs, ni nos cochons.

— Mais cela vous aurait peut-être mis à même de recevoir de bons conseils, dit la veuve; les livres ne sont point seulement du papier barbonillé, comme vous les appelez; ce sont des amis qui nous éclairent et nourrissent notre esprit.

— Je ne dis pas, répliqua Jérôme d'un ton jovial; mais faut aussi nourrir le corps, et vaut encore mieux un morceau de lard sous le pouce que la plus belle feuille de moullée. Avec ça que j'ai la tête trop dure. J'ai bien essayé deux ou trois fois d'étudier avec le père Baptiste; mais, bah! dès que j'y étais, je me mettais à bâiller comme une carpe, et un peu plus j'aurais ronlé.

Jérôme accompagna cet aveu d'un grand éclat de rire, et se mit à fouetter son cheval avec une variété de cris d'encouragement qui semblaient avoir pour but de contre-balancer son aveu d'ignorance, en constatant ses talents sur un autre point.

Madame Loudun sourit, mais elle ne put s'empêcher de comparer intérieurement la grossière inaptitude du paysan à l'application avide et pénétrante de son fils. En regardant ces deux jeunes garçons, à peu près de même âge, il lui sembla voir deux êtres d'espèce différente, dont l'un avait reçu tous les dons qui élèvent, l'autre tous les instincts qui abaissent. S'il en résulta chez elle quelque pitié pour le déserteur, elle ne put se défendre d'un

certain orgueil en pensant que le favorisé du hasard était son fils, et qu'elle avait droit de réclamer une part dans l'heureux résultat obtenu. N'était-ce point elle, en effet, qui avait veillé à tous les détails de l'éducation d'Alfred, qui s'était appliquée à le cultiver comme les fleurs délicates que l'on garde dans les lieux abrités? Ses qualités, son instruction, sa santé, tout était l'ouvrage de madame Loudun; elle n'avait rien abandonné à la providence; son fils était resté pour elle le nourrisson que l'on fortifie de son lait et que l'on enveloppe de sa prudence. Elle avait écarté de lui toutes les difficultés de la vie, et, par suite, tous les enseignements de l'expérience. Resté sans responsabilité, le jeune garçon n'avait pu acquérir la connaissance des choses, non plus que celle de lui-même. Il ressemblait à l'oiseau élevé en cage, qui ne connaît ni les ressources des bois, ni le péril des gluaux ou du vautour.

Cependant la carriole continuait à rouler sur la chaussée, tandis que le ciel se couvrait de plus en plus; les nuages s'entr'ouvrirent enfin, et la pluie tomba par torrents.

Jérôme fouetta le cheval, qui prit le grand trot; mais, à mesure qu'ils avançaient, les espaces inondés semblaient s'agrandir; le bruit du fleuve débordé devenait plus menaçant, et la chaussée se trouva bientôt ballue des deux côtés par les flots jaunés.

du salut à une jeune fille, pour laquelle il se montra hautement reconnaissant jusqu'à sa mort.

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SAINTE-FLORENTE.  
La deuxième assemblée de Saint-Hilaire-Sainte-Florente aura lieu, au bourg de cette commune, le dimanche 2 septembre prochain.

### Faits divers.

On nous fait le récit d'un déplorable accident qui aurait eu lieu sur la ligne des Charentes, non loin de Cognac.

Un père de famille voyageait avec ses trois enfants, lorsque tout à coup il vit disparaître par la portière du wagon l'un d'eux, âgé de six ans. On juge du désespoir de ce pauvre père.

En arrivant à Cognac, on télégraphie et l'on retrouve l'enfant sur la voie, vivant et debout, et la tête seulement contusionnée.

Le célèbre marcheur américain, Edouard Weston, vient de gagner un nouveau pari à Newcastle Upon-Tyne. Il a parcouru sur une piste circulaire 400 milles en cinq jours. De temps à autre, tout en marchant, il se réconfortait avec du thé froid, du gruau ou du bouillon. Il n'a dormi que trois heures par nuit, et à la fin de cette longue course, pour montrer qu'il n'était pas épuisé de fatigue, il a voulu faire un quart de mille à reculons et en jouant du cornet à pistons.

### Variétés.

#### UN HISTORIEN DES ANNONCES EN ANGLETERRE.

Il n'est pas d'invention qui n'ait eu son historien; les annonces n'avaient pas encore trouvé le leur; mais il était à prévoir que cette lacune n'existerait pas longtemps, et, dans le fait, elle vient d'être comblée par un ouvrage anglais dont le sujet ne manquera pas d'intéresser un certain public, et dont nous transcrivons ici le titre: *Histoire de l'annonce depuis les temps les plus reculés (History of Advertising, from the Earliest Times)*.

On croit généralement que l'annonce est d'origine moderne; c'est là une opinion erronée. Le système d'annonces n'était pas inconnu aux jours les plus florissants de la Grèce et de Rome.

A Pompéi, à Herculaneum, s'élevaient sur les murs, dans les quartiers les plus fréquentés, des sortes d'affiches peintes en noir et en rouge; c'étaient des annonces de pièces de théâtre, de combats de gladiateurs, de bains d'eau salée, de bains d'eau de rivière, etc.

De même qu'aujourd'hui les marchands de province recommandent leurs articles et leurs procédés en disant qu'ils viennent de Paris ou de Londres, de même autrefois les industriels de Pompéi et d'Herculaneum, quoiqu'ils méritassent mieux que le titre de provinciaux, proclamaient que tous leurs objets et leurs usages venaient en droite ligne de Rome. En Grèce, l'intermédiaire entre le vendeur et le consommateur avait été le crieur public, sans préjudice d'un autre mode d'annonce qui consistait, pour les objets volés ou perdus, pour le tort fait au commerce, etc., en une sorte d'inscription ou d'affiche apposée sur les statues des divinités infernales, et où l'on appelait les malédictions de l'anathème sur le ou sur les coupables.

Au moyen âge, le principal organe du marchand qui voulait porter à la connaissance du public quelque particularité de son commerce, était également le crieur public; beaucoup de marchands avaient à leurs portes, comme aujourd'hui les principaux photographes à Londres, des *touters* pour attirer les clients, rôle qui, autrefois, était rempli par les boutiquiers eux-mêmes ou par leurs garçons, qui criaient à tue-tête à l'oreille des passants: *What do you want? (que vous faut-il? demandez.)* C'est ainsi que Caxton, le célèbre imprimeur, annonça vers 1670 l'une de ses premières impressions.

On ne peut fixer la date précise à laquelle l'annonce se montra pour la première fois en Angleterre. Son développe-

ment contemporain a seul attiré jusqu'ici l'attention, et fait supposer que la chose elle-même était tout à fait moderne. Bien que les annonces se montrent actuellement sous toutes les formes, et qu'on n'achète pas aujourd'hui, en Angleterre, un seul article, un objet quelconque, qui ne porte avec lui toute une kyrielle d'annonces, ce sont après tout les journaux qui sont devenus, à notre époque, le mode de publicité, sinon le principal, au moins le plus commode, pour ce genre de communications, et c'est d'eux surtout que l'historien doit s'occuper lorsqu'il veut écrire l'histoire des annonces.

Le premier essai de la création d'un journal en Angleterre date de 1642, à l'origine de la guerre civile. Le public était, à cette époque, extrêmement avide de nouvelles. Un libraire gazetier résolut de publier un journal hebdomadaire sur le modèle des gazettes vénitienes qui circulaient alors manuscrites. Après deux ou trois essais timides, il poussa la hardiesse jusqu'à se lancer dans une annonce assez longue; mais, comme toutes les idées nouvelles, sa témérité ne rencontra que de l'indifférence, puis de l'opposition. Le monde des lettres ne lui ménagea point l'invective. La première annonce anglaise connue parut dans le *Mercurius politicus*, janvier 1652; c'était l'annonce d'un poème héroïque vendu par John Holden, dans New Exchange, à Londres, et imprimé par Th. Newcourt.

Quelques années après 1657 parut un autre *weekly* ou journal hebdomadaire, le *Public Advertiser*, dont le premier numéro porte la date des 19 à 26 mai, imprimé pour Newcombe, dans Thames street. Cette feuille se composait presque uniquement d'annonces; on y signalait l'arrivée et le départ des navires, l'apparition prochaine de tel ou tel livre sous presse, etc. Ce genre de publication alla se multipliant: la plupart des feuilles de cette époque contiennent des annonces relatives aux apprentis enfus de chez leurs maîtres, aux petits décroisseurs, aux foires qui ont lieu, aux combats de coqs, aux vols avec effraction ou sur les grands chemins, aux chevaux volés, aux chiens perdus, au départ des coches pour la province, coches qui quelquefois, chose inouïe! se hasardaient jusqu'à Edimbourg.

En 1682, un certain J. Houghton, apothicaire et en même temps marchand de thé, café et chocolat, fonda dans la rue de Saint-Bartholomée un journal qui n'eut pas une longue existence, mais qui reparut plus solide en 1692.

Doué d'une persévérance infatigable, d'un grand esprit d'initiative et de beaucoup d'industrie, ce personnage habitua ses contemporains à un système régulier d'annonce; il en publiait beaucoup; mais il ne se gênait pas, à l'occasion, quand il avait inséré à la file plusieurs annonces de charlatans, pour intervenir lui-même, en disant au public: « Comme les gens de loi, je me charge de toutes les causes, mais je vous donnerai un conseil: que ceux à qui cette lecture ne plaît pas, n'aillent pas plus loin. »

A cette époque, le système d'annonces par la voie des journaux s'était fort développé, grâce surtout à la *London Gazette*, la seule feuille qui existe encore aujourd'hui de toutes celles qui virent le jour vers le milieu du dix-septième siècle.

Au commencement du dix-huitième, il était déjà parfaitement reconnu que le meilleur mode de publicité, non-seulement pour le commerce, mais encore pour les nouvelles politiques, pour la négociation des mariages, pour la chasse à la fortune, etc., était l'annonce dans les journaux. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, les choses étaient à peu près comme elles sont aujourd'hui, où les journaux quotidiens et les autres périodiques tirent leur principale source de revenu de leur clientèle d'annonces.

Dans cette industrie, le *Times* et le *Daily Telegraph* emportent la part du lion.

Ce fut, comme on sait, en 1785 que parut, sous le titre de *Daily Universal Register*, le journal qui devait donner tant d'impulsion au journalisme littéraire, ainsi qu'aux industries matérielles qui s'y rattachent. Il ne prit le titre de *Times* qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1788. Les commencements furent pénibles; c'est seulement sous le second de ses éditeurs de la dynastie des Walther, qu'il prit son essor.

Walther II, né en 1784, devint, en 1803, le seul propriétaire et éditeur du *Times*. Dénoncé pour avoir attaqué l'administration de lord Melville, il perdit les impressions du bureau des douanes, qui lui avaient été confiées jusque-là; puis, quand vinrent les guerres de l'empire, où le besoin de nouvelles était si impérieux dans le public, comme on lui retenait à la poste et dans les ports les journaux étrangers qui étaient au contraire distribués sur-le-champ à ses confrères, il dut, dans cette lutte pour l'existence, imaginer des moyens plus rapides d'obtenir les informations et les nouvelles. Pour arriver à ce but, il n'épargna ni les soins, ni l'argent.

La capitulation de Flessingue, en 1809, fut connue et annoncée par lui, bien avant, on dit même deux jours avant que le gouvernement n'en eût connaissance. De là l'origine de la vogue du *Times*, et, par suite, le développement de ses colonnes d'annonces. Dans l'histoire dont nous parlons, la recette quotidienne de son département d'annonces est évaluée à un million de livres sterling (25,000 fr.) par jour.

Viendrait ensuite le *Telegraph*, qui, dans un seul numéro (décembre 1873), a eu jusqu'à 1,444 annonces, ce qui fait environ 500 livres sterling (12,500 fr.)

D'après la même autorité, que nous ne garantissons pas, du reste, le *Standard* arriverait bon troisième; le *Daily News*, depuis la dernière guerre, aurait beaucoup étendu son cercle d'annonces.

Quant au *Morning Advertiser*, il a une clientèle particulière; intermédiaire précieux pour le commerce, il s'adresse surtout à la classe des débitants patentés, les *licensed victuallers*; tout ce qui tient à la distillerie, à la brasserie, aux tavernes, est de son ressort. Le *Morning-Post* a, sous le rapport de l'annonce, beaucoup d'analogie avec le précédent: il s'attache à une clientèle spéciale.

Dans les grandes villes d'Angleterre, telles que Manchester, Liverpool, il existe des journaux fort bien achalandés et qui sont couverts d'annonces; mais, Londres mis à part, il n'y a pas de ville qui puisse lutter avec Glasgow, au point de vue des annonces de journaux. Cependant, il faut bien dire que cette industrie a pris un tel développement, qu'elle a empiété sur la partie des nouvelles, réduites, en certains journaux, à deux pages, tandis que les annonces en occupent à elles seules une demi-douzaine.

Pour les articles non signés: P. GODET.

### Chronique Financière.

Bourse du 28 août 1877.

Il paraît à peu près certain que les directeurs de la Banque d'Angleterre élèveront jeudi prochain le taux de l'escompte, la réserve métallique ayant été fort entamée, et les expéditions d'or de l'Amérique étant probables. Il est vrai que le prix de l'argent est tellement bas qu'une élévation de 1/2 ou 1 0/0 dans le taux de l'escompte ne peut exercer beaucoup d'influence sur le marché anglais, et encore moins sur le nôtre. La Bourse est très-faible, et l'on se demanderait comment se fera la liquidation, si les opérations qui ont été faites pendant le mois en valaient sérieusement la peine. Le 3 0/0 a perdu le cours de 71, et se traite à 70.95; le 5 0/0 varie de 106.10 à 106.15. Les recettes générales achètent 2,400 fr. de 3 0/0, 2,000 fr. de 4 1/2 et vendent 805 de 5 0/0. Les Consolidés arrivent sans changement. Le 5 0/0 italien se traite à 70.25, en hausse sur les premiers cours, mais sans animation. Le Turc a monté à 9.80, sans doute pour tenir compte des dépêches relatives à la guerre, car les nouvelles financières sont toujours peu favorables. Il en est d'ailleurs de même pour la Russie, qui vient de créer deux nouvelles émissions de papier-monnaie. Le 5 0/0 russe 1870 a fléchi à 80 1/2. Les rentes autrichiennes 4 0/0 en or sont lourdes à 63. Les sociétés de crédit sont tout à fait délaissées, de même pour les chemins de fer, à l'exception des actions de l'Est algérien qui sont l'objet de demandes suivies en raison de la proximité du détachement du coupon. On finit à 70.92 1/2 pour le 3 0/0, 106.2 1/2 pour le 5 0/0 et 70.20 pour l'Italien.

(Correspondance universelle.)

### Institution de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Cavalier.

Une rentrée aura lieu le lundi, 3 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

## L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS. Envoyer mandat ou timbres-poste.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoffées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. N<sup>o</sup> 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N<sup>o</sup> 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N<sup>o</sup> 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 4 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1877.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			70 00	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 r.	730		7 50	Canal de Suez	696 25		3 75
4 1/2 %			102 00	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	630			Crédit Mobilier esp.	332 50		17 50
5 %			105 00	Crédit Mobilier	145		1 25	Société autrichienne	541		
Obligations du Trésor, 1. payé.			487 50	Crédit Foncier d'Autriche	497 50		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			228	Charentes, 500 fr. t. p.	138 75			Orléans	328		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			498	Paris-Lyon-Méditerranée	1018 75		10	Paris-Lyon-Méditerranée	326		
— 1865, 4 %			511	Est	624			Est	324 50		
— 1869, 3 %			382	Nord	761		7 30	Nord	320 25		
— 1871, 3 %			371	Océan	1065		2 50	Océan	325		
— 1875, 4 %			498 50	Ouest	690		7 50	Midi	325		
— 1876, 4 %			482	Vendée, 500 fr. t. p.	1240			Charentes	207		
Banque de France			3120	Compagnie parisienne du Gaz	502 50		2 50	Vendée	137		
Comptoir d'escompte			662 50	C. gén. Transatlantique				Canal de Suez	541		
Crédit agricole, 200 f. p.			377 50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			360								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**  
**(Service d'été, 5 juin 1877.)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

8 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	15	(s'arrête à Angers)
9	1	omnibus-mixte.
1	36	soir,
4	10	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

8 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
6	31	omnibus.
9	40	express.
12	40	omnibus-mixte.
4	44	soir,
10	28	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

**PURGE LÉGALE.**

Notification a été faite :  
 Suivant exploit de Bourasseau, huissier à Saumur, en date du vingt-sept août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré ;  
 Et à la requête de M. Pierre Cebrou, propriétaire, demeurant à Argentay, commune des Verchers, agissant en qualité de maire de ladite commune, ayant été autorisé à faire l'acquisition de l'immeuble ci-après désigné, pour le compte de cette commune, ainsi que le constate une délibération du conseil municipal, en date du trente-et-un décembre mil huit cent soixante-seize, approuvée par le conseil de préfecture du département de Maine-et-Loire, le treize avril mil huit cent soixante-dix-sept ;  
 A M. le procureur de la République près le tribunal civil de première instance de Saumur ;  
 De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le neuf août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe, ledit jour, de la copie collationnée et enregistrée, d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Baillergeau, notaire à Doué, le cinq mars mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et transcrit, contenant vente par M. Jean Hubert, maçon, demeurant au bourg de la commune des Verchers, agissant au nom et comme tuteur d'office du mineur Louis Hubert, son neveu, issu du mariage d'entre Louis Hubert, maçon, et de dame Anne Bazille, son épouse, demeurant aux Verchers, et tous les deux y décédés ;  
 D'une portion de terrain, d'une superficie de quatre-vingt-cinq centiares, sur laquelle existait une chambre, joignant vers nord-est le chemin de grande communication dont il sera ci-après parlé, au sud-ouest le surplus du terrain restant au mineur Hubert, au sud-est la rue conduisant à la mairie et au nord-ouest Humault. Cette portion de terrain fait partie des numéros 158 p et 158 p, section G du plan cadastral ; elle faisait saillie sur le chemin de grande communication numéro 19, de Gennes à Argenton-Château, et est destinée à servir d'alignement à la route dont s'agit ;  
 Et ce, moyennant le prix principal de quatorze cent soixante-quinze francs, outre les charges ;  
 Avec déclaration que la présente notification lui était faite, conformément à l'article 2,194 du Code civil, pour qu'il ait à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'il avisera, dans le délai de deux mois, et que faute par lui de se mettre en règle dans ce délai, l'immeuble dont il s'agit sera et demeurera définitivement purgé et libéré de toutes hypothèques de cette nature.  
 Avec déclaration, en outre, que les anciens propriétaires dudit immeuble sont, indépendamment du mineur Louis Hubert, vendeur :  
 1° Louis Hubert père, maçon, demeurant au bourg de la commune des Verchers, y décédé le sept juillet mil huit cent soixante-quinze ;  
 2° M<sup>me</sup> Jeanne Rabier, mère du précédent, veuve du sieur René Hubert, demeurant commune des Verchers ;  
 3° René et Pierre Hubert, des Verchers ;  
 Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connus du requérant, il ferait publier la présente notification dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept.  
 Pour extrait, dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le vingt-huit août mil huit cent soixante-dix-sept.  
 (453) BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE,  
**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue du Temple, n° 4, occupée par M<sup>me</sup> veuve Pinet-Marquis. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 Au Petit-Puy, rue Chèvre,  
**PETITE PROPRIÉTÉ**  
 D'agrément et de produit.

Jardin bien arrosé, bassins d'eau vive, avec pressoir. S'adresser à M. Common père, qui l'habite. (452)

**A VENDRE**

**OU A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
 MAISON, rue du Prêche, comprenant salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, avec cabinets, jardin, écuries et remise. S'adresser à M. PIÉRE, qui l'habite.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain.

**VENTE MOBILIÈRE**  
 APRÈS DÉCÈS.  
 Le dimanche 2 septembre prochain, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, aux Bouchettes, commune de Brain, près le bourg d'Allouanes, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> des Roches.  
 On vendra :  
 Plusieurs lits, couvertures, matelas, bon linge, effets, tables, commodes, armoires, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.  
 On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
 Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
**PORTION DE MAISON**  
 Rue Haute-Saint-Pierre.  
 S'adresser à M. GIRARD père.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872 ;  
 Paris, 1867 et 1855 ; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. — M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

**PRIX MODÉRÉS.**

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
**UNE VASTE MAISON**

Autrefois occupée par M<sup>me</sup> Ch. Ratouis, Située rue de la Petite-Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas,  
 Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins. S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

**VIN DE PROPRIÉTAIRE**  
 Bordeaux ou Saint-Georges GARANTI RIGOREUSEMENT, PUR ET NATUREL, pesant environ 10 degrés d'alcool, à 100 francs la pièce de 225 litres, rendue franco de fût, de régie et de port en gare de destination. **Mêmes crus supérieurs de 1874**, pesant 12 degrés, au prix de 200 et 250 francs la pièce. — Vve Hie Thomas, propriétaire de vignobles, à Béziers.

**CHASSE**  
 La chasse est formellement interdite sur la terre du Pré, commune d'Allouanes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. DE LESPAGNEUL.

**UN VALET DE CHAMBRE**, connaissant également les soins des chevaux et pouvant être cocher, demande un emploi. — Bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

**M. RIELLANT**  
 ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien  
 Dentiste,  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,  
 Maison Beurois.  
 Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
 Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

**LE MONITEUR**  
 des  
**VALEURS A LOTS**

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la  
**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT**  
 (Société anonyme) au capital de  
 UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS  
 Siège social, 46, rue Lafayette, Paris.

1 FRANC  
 par  
 AN  
 52  
 NUMÉROS

Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.  
 On s'abonne à Paris, 46, rue Lafayette.  
 Le prix de l'abonnement pour être envoyé en timbres-poste.

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
**DES EAUX**  
 DE  
**LA VILLE DE SAUMUR**

Capital social : 460,000 francs.

**SOUSCRIPTION PUBLIQUE**

A 600 actions de 500 francs chacune, formant ensemble 300,000 francs, remboursables en 44 années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880, et rapportant 25 francs d'intérêts annuels, payables par semestre, les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet.  
 L'intérêt et l'amortissement de ces actions sont garantis par les recettes actuelles, provenant de l'abonnement de la ville et des abonnements des particuliers.  
 Le versement du montant des actions se fera en une seule fois, avec faculté aux souscripteurs de l'opérer d'ici la fin de l'année.  
 Il sera tenu compte d'un escompte de 5 0/0 à tout versement fait antérieurement au 31 décembre 1877.

La souscription sera ouverte du 6 août au 6 octobre 1877.

**ON SOUSCRIT**

A LA MAIRIE DE SAUMUR ;  
 Chez MM. V<sup>e</sup> LAMBERT ET FILS, banquiers à Saumur, chargés de recevoir le montant des souscriptions ;  
 A L'USINE HYDRAULIQUE, quai de Limoges.  
 Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire à Saumur, dépositaire des statuts. (433)

**POUR DÉMASQUER LES**  
**CONTREFAÇONS du FER QUEVENNE**

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE ANCIENNE ENVELOPPE

Outre notre marque de fabrication déjà connue :

1° La signature de l'inventeur.  
 2° L'étiquette en 4 couleurs dont ci-contre le fac-similé en noir.

**DEPÔT GÉNÉRAL :**  
 Chez EMILE GENEVOIX,  
 14, r. des Beaux-Arts, Paris, et dans les principales Pharmacies.

**PRIX :**  
 Le flacon de Fer avec la mesure. 3 50  
 200 Dragées. 5 50  
 100 " 100

Pour guérir l'Anémie, l'Appauvrissement du sang, les Pâles couleurs, les Pertes blanches, le VÉRITABLE FER QUEVENNE, seul approuvé par l'Académie de Médecine. « L'empereur sur toutes les autres préparations ferrugineuses. » BOUCHARDAT, prof. de la Faculté de Paris, Ann. de 1869.

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE**  
 ET  
**TOILETTE DE PARIS**  
 Rue de Verneuil, 22, à Paris.

**LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE**

Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'un chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

**PRIX D'ABONNEMENTS**  
 Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.  
 Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.